

TROC & PUCES 2026

LE REGLEMENT DU HENNEBONT-LOCHRIST HANDBALL



L'ÉVÈNEMENT

Type d'évènement : Brocante / Vide Grenier

Date : Dimanche 10 mai 2026

Lieu : Site de la Poterie, Quai du Pont Neuf, 56700 Hennebont

Tarif : 25.00€ l'emplacement de 5m x 5m / 5€ la location de table de 2m

Bulletin à expédier à : Colette ROBERT - 20 impasse Paul Gauguin, 56700 Hennebont

Contact - pour tous renseignements : troc@hlhb.fr | 06 33 91 22 56 / 06 16 64 08 85

CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1. La manifestation est ouverte aux professionnels, particuliers, collectionneurs et associations loi 1901 vendant exclusivement des objets d'occasion.*
- 2. L'autorisation d'exposer est accordée après réception du bulletin de réservation daté, signé et accompagné du règlement, puis après validation par l'organisateur.*
- 3. L'organisateur peut refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la sécurité de la manifestation.*
- 4. Conformément à la réglementation, chaque exposant non-professionnel atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux vide-greniers dans l'année civile.*
- 5. Chaque exposant doit être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle ou professionnelle et être en mesure d'en fournir la preuve sur demande.*

INSTALLATION ET HORAIRES

- 6. L'accueil des exposants se fait à partir de 6h00. Les emplacements sont attribués selon l'ordre d'arrivée.*
- 7. Les exposants s'engagent à :*
 - Être prêts à accueillir le public dès 8h00,*
 - Tenir leur stand ouvert jusqu'à 18h00,*
 - Ne pas remballer avant cette heure,*
 - Quitter les lieux au plus tard à 19h00, après avoir nettoyé leur emplacement.*

8. Pour des raisons de sécurité :

- *Aucun véhicule ne pourra entrer sur le site après 8h00,*
- *Aucun véhicule ne pourra sortir avant 18h00.*

9. Un seul véhicule est autorisé par emplacement de 5 m × 5 m. Les caravanes et camping-cars sont interdits.

RESPONSABILITÉ ET SÉCURITÉ

10. Les objets exposés restent sous la responsabilité exclusive du vendeur (casse, vol, dégradation, etc.).

11. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de vol, détériorations ou tout autre incident survenant durant la manifestation.

12. Les enseignes ou affichages à caractère politique, syndical ou religieux sont interdits.

13. Chaque exposant doit nettoyer son emplacement et déposer ses déchets triés au point de collecte prévu.

14. Le Hennebont Lochrist Handball ne pourra être tenu responsable d'éventuels délits ou incidents survenant durant la manifestation.

15. La vente de boissons et la restauration sont strictement réservées à l'association organisatrice.

CONDITIONS FINANCIÈRES ET ANNULATIONS

16. Toute annulation par un exposant entraîne l'encaissement total du montant de la réservation.

17. L'équipe organisatrice se réserve le droit d'annuler la manifestation jusqu'au dernier moment en cas de conditions météorologiques très défavorables. Dans ce cas, l'intégralité du montant de la réservation sera remboursée.

SIGNATURE

Je soussigné(e) _____ reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

Signature :

Fait le :

À :

TROC & PUCES 2026

BULLETIN D'ADHESION PAPIER

HENNEBONT-LOCHRIST HANDBALL



L'ÉVÈNEMENT

Type d'évènement : Brocante / Vide Grenier

Date : Dimanche 10 mai 2026

Lieu : Site de la Poterie, Quai du Pont Neuf, 56700 Hennebont

Tarif : 25.00€ l'emplacement de 5m x 5m / 5€ la location de table de 2m

Bulletin à expédier à : Colette ROBERT - 20 impasse Paul Gauguin, 56700 Hennebont

Contact - pour tous renseignements : troc@hlhb.fr | 06 33 91 22 56 / 06 16 64 08 85

L'EXPOSANT

INFOS PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Email :

Ville de résidence :

Code Postal :

Adresse Postale :

STATUT DE L'EXPOSANT

Veillez cocher la case correspondante :

Particulier

Professionnel

Association (Loi 1901)

Collectionneur

PIÈCE D'IDENTITÉ & CAUTION

Une photocopie d'une pièce d'identité est à fournir obligatoirement en pièce jointe à l'inscription :

Carte nationale d'identité (CNI)

Passeport

Permis de conduire

N° de pièce :

Date de délivrance :

À :

À l'arrivée → La pièce d'identité originale sera retenue pendant toute la durée de l'évènement et rendue au départ, après restitution du matériel loué et vérification de l'emplacement.

